

Compte Rendu du conseil commun CVU/CF de l'UL du 24/11/2025

par le SNPTES

procurations :

1. Informations de la Présidente, du Vice-Président du CVU et du Vice-Président Étudiant

Informations de la Présidente :

Informations dramatiques, décès d'un étudiant de 2ème année de médecine. Réaffirmer le soutien de l'établissement à sa famille, à ses proches et à ses camarades. Nous allons suivre l'évolution de cette situation de notre côté.

La Présidente propose une minute de silence à la mémoire de cet étudiant.

- La Présidente a reçu un courrier du Ministère demandant de transmettre une enquête à l'ensemble des personnels sur l'antisémitisme. Pour des raisons de fond et de forme et notamment une problématique de RGPD, la présidente a décidé de ne pas transmettre le questionnaire. Décision prise en accord avec les autres présidents d'université.
- Préparation budgétaire Université et état : pour résumer, à peu près la même chose que l'année dernière (transfert de charge non financé, et 3ème tranche du COMP non versée).

Pour 2026 : CAS pension, PSC mise en œuvre à partir du 1er mai 2026 à l'UL, sur fond de l'établissement.

On ne sait pas comment va commencer 2026, quelle sera la forme du budget de l'Etat. On intervient pour demander que le soutien à la jeunesse soit maintenu, les bourses pour les étudiants, mais aussi le budget de fonctionnement pour les activités de formation et de recherche.

Même question pour tous les services publics en France : quel financement et quel avenir on réserve aux services publics aujourd'hui.

Informations du VP CVU

- Course de Saint-Nicolas à Nancy : mercredi 26 novembre 2025
- JACES : 28 mars - 12 avril 2026. Appel à projet diffusé dans les composantes, réponse pour le 23 janvier
- La SD SAPS a réalisé une BD dans 11 laboratoires de l'UL, "sur quoi tu planches ?" u2l.fr/sqtp2025
- Projet MAVA (maison des arts visuels et audio) 700k€ de reliquats CVEC sont déjà engagés et alloués à ce projet. Un dossier a été réalisé par la DVUC et envoyé aux partenaires (Ville de Metz, métropole...)

Informations du VPE

46 VPE et Crous ont signé une tribune demandant une réforme des CROUS en raison de l'aggravation de la précarité étudiante.

GT qui a pour but de travailler sur l'amélioration de l'accompagnement des étudiants en situation de handicap (intégration dans le GT d'étudiants handicapés pour comprendre leurs difficultés au niveau de l'accompagnement)

Renforcer le travail collectif en région grand est VPE et Crous, échange en janvier à Metz avec François Grosdidier (président villes U de france), Franck Leroy

Remarque de Julien : je voulais saluer la position de France Université sur la non transmission du questionnaire sur l'antisémitisme. Je ne comprends pas la suppression du colloque qui est une réponse à ce qui a été demandé par le Ministère.

Liminaire des élus par Anne Laplace-Chassard : "Les élus ESPOIR et SNPTES au CVU consacrent le temps nécessaire à la préparation de chaque conseil depuis le début de notre mandat. Nous n'avons pas pu préparer correctement la séance d'aujourd'hui, les documents de travail n'ont été mis à notre disposition que très tardivement (les 20 et 21 novembre voire même aujourd'hui seulement pour les critères FSDIE !) Ce n'est pas acceptable, c'est refuser de reconnaître le travail des élus, le rôle pour lequel nous avons été élus. C'est un manque de considération de croire que nous avons tous nos week-ends à consacrer à préparer les conseils !

Nous demandons que pour le reste du mandat, l'ensemble des documents nous soient transmis dans leur version à étudier pour le conseil, le lundi au plus tard précédent le CVU, que le point fasse l'objet d'un avis ou d'une simple information. Dans le cas contraire, nous refuserons systématiquement de voter.

Aujourd'hui, nous demandons le report des points sur le bilan CVEC et les critères FSDIE et Projets VU que nous n'avons pas eu le temps d'étudier. Nous n'acceptons de voter que pour les tableaux FSDIE et Projets VU de façon à ne pas pénaliser les associations étudiantes."

Le VP CVU nous répond qu'il en prend acte.

Par principe, la Présidente répond qu'elle prend cette demande très au sérieux, pour elle sur les points à voter, cela ne se discute pas.

2. Approbation du projet de compte rendu de la réunion du Conseil de la Vie Universitaire du 13 octobre 2025 (décision)

Remarque : manque le nom des présents

vote : 1 abstention

3 procurations

3. Point Association Sportive de l'université de Lorraine (ASUL) (information et échanges)

ASUL dans les missions des SUAPS

Objectifs ASUL : permettre l'entraînement et la participation aux compétitions

Nombre de licenciés 2024/2025 : 2899 licenciés sportifs (+16,2% : soit 5,24% des étudiants de l'UL, 32,7% de filles)

103 équipes de sport collectif

7 équipes ASUL engagées en championnats de France

20 Bureau des sports, 2 nouveaux en 2024 et 3 nouveaux en 2025

Forte représentation écoles et Staps, augmentation des IUT

Subvention UL : 60 000 euros

- 34 000 € dû à acquisition d'un véhicule 9 places en oct 2024

Budget de 179 000 € pour 2024

Ressources de l'ASUL : 60k€ de l'UL par convention, les cotisations des étudiants, et une participation des ligues.

Problématique de déficit de la ligue Grand Est

4. Compte rendu du comité EDI du 20 novembre 2025 (information et échanges)

- Ouverture du comité en rappelant l'actualité sur les violences faites aux femmes et violence de genre, dans le contexte de l'augmentation des violences et en même temps baisse des moyens alloués à lutte contre ces violences.
- Suppression envisagée des APL pour les étudiants extra européens et très grave, augmentation de la précarité mais aussi c'est tout simplement raciste.
- Le VP EDI a évoqué la question de la laïcité, cet axe va nous occuper davantage (demande du ministère et de la préfecture), il faut qu'on documente un peu, des demandes à l'interne sont en augmentation : 2 types de postures (laxistes qui sont illégales et bricolage qui conduit à des interdictions que la laïcité ne dit pas de faire, donc illégales). Demande d'étudiants qui arrivent et qui posent question. Besoin d'information à suivre, besoin d'expertise sur lequel on commence à travailler.
- Yves Cardellini a rappelé les actus des cellules EDI
- Présentation de Barthelemy Ledig du dispo stop violences. Le nombre de sollicitation est en augmentation mais le nombre de situations a diminué en octobre.
- Jonathan Russeil (DAMP): présentation du SPASER. Amélioration des achats sur critères environnementaux et sociaux. Sujet du recours aux entreprises adaptées : rappel de vigilance à avoir vis à vis des conditions de travail.
- Décalage en journée des horaires des agents d'entretien -> amélioration des conditions de travail et « visibilisation. »
- Présentation du SPAN (Schéma pluriannuel de l'accessibilité numérique) par Xaviera Autissier de la DN : enjeu de rendre tous nos sites et outils accessibles aux personnes en situation de handicap.

Etat d'avancement du schéma EDI et du PAEPFH

Présentation de Fabrice Dumes, chercheur à l'Université de Louvain, enquête de l'ACADISCR à l'UL (5è établissement, sur 14 en tout)

Peu d'enquêtes qui vont à ce point dans l'ensemble des violences, elle est à disposition de tous les élus dans les documents préparatoires au Sénat.

5. Présentation du nouveau projet artistique pour l'Espace Bernard Marie Koltès (information et échanges)

Par Baptiste Girard, nouveau directeur artistique EBMK

Projet "écrire les futurs", imaginer des futurs souhaitables qui raisonne avec la devise de l'UL de "faire dialoguer les savoirs"

Proposer des spectacles de la Région mais aussi hors Région, des jeunes créations.

Comment faire venir plus d'étudiants dans le théâtre ? Il propose la mise en place d'un comité étudiant sur la communication, la programmation de l'EBMK.

Il souhaite développer le programme étudiant et des masters class avec des étudiants.

Valoriser la particularité de ce théâtre, qui est dans une université, sur un campus "bords de scène augmentés" : inviter des chercheurs, doctorants, des laboratoires qui pourraient avoir besoin de s'associer à un théâtre.

C'est un projet large, qui est ancré dans le présent, afin de retrouver au plus vite l'appellation "Scène conventionnée d'intérêt national "

Médecin directeur SSE Alan Charissou : place du théâtre dans la santé mentale des étudiants ?

Réponse : le théâtre n'est peut-être pas la bonne place pour des personnes fragiles.

6. Présentation des orientations stratégiques du SSE (information et échanges)

Médecin directeur Alan Charissou depuis 01/09/2025

3 missions réglementaires :

mettre en oeuvre la prévention et la promotion de la santé

Contribuer à favoriser l'accès aux soins de premier recours

Organiser la veille sanitaire : surveille l'état de santé des étudiants

Pas dans les premiers soins comme les infirmiers scolaires.

Structuration Actuelle : environ 10 médecins, 10 infirmières, 6 psy, 1 sage-femme, 1 diététicienne

8 assistantes sociales et 8 personnels administratifs.

5 sites présence permanente et projection sur sites non permanents (Bar le Duc à faire)

depuis 2023, le SSE doit prendre en charge l'ensemble des étudiants lorrains même ceux inscrits dans le privé

Orientation selon 5 axes stratégiques :

- Axe 1 : structuration et pilotage du service
 - Mise en conformité avec le décret du 13 mars 2023
 - recrutement d'un directeur adjoint (promotion de la santé)

outils de pilotage du service

- Axe 2 : dynamiser la promotion de la santé
Levier social : logement d'urgence, AS en plus, lutte contre isolement social des étudiants, règles d'attribution des aides (CASE)
- Levier sanitaire (muscler l'équipe, innovation, gros chantiers prioritaires (plan santé mentale étudiante, plan de lutte contre les VSS, plan sport, nutrition et santé), autres projets : FLAF, parcours ESH, préservation de l'audition, urbanisation des campus, campus ami des bébés/parents, préservation de la fertilité
Objectif : "Université promotrice de santé"
- Axe 3 : repenser la médecine préventive
Dossiers (visite de médecine préventive, contrôle des vaccins, dépistage tuberculose)
Hypothèse d'orientations stratégiques :
Harmonisation des pratiques, rationalisation des RH (tâches administratives vers agents administratifs, évolution métier de la santé, transfert docteur vers infirmières, outils numériques : complétude du dossier, pré-instruction), améliorer l'accessibilité
- Axe 4 : veille sanitaire
configuration de nos SI, date-scientist, data-analyse
enquêtes permanentes + ponctuelles
collaboration avec des équipes de recherche : école de santé publique Nancy, création d'un labo dédié ?
- Axe 5 : améliorer l'accès aux soins
accès aux soins de premiers recours - médecine de ville (accès/ouverture des droits, développer les partenariats, participer aux instances organisationnelles, si ambition : centre de santé jeunes
contribuer à l'organisation de la gestion de dispositifs de secours aux étudiants sur les campus (formation PSC1, expérimentation campus Premiers secours, campus veille, ma fac protège, fac à l'urgence)
Echange avec DPSE sur appli de signalement des accidents/malaises

A revoir une fois le conseil de service mis en place : ce conseil doit valider les axes de travail.

Q élus étudiants (Flora) : logement d'urgence : identifié sites prioritaires ?

R : priorisation sur Nancy car déjà qqch sur Metz

Création d'un comité ou GT pour le SSE? R : oui avec mise en place statuts et RI

M. Léonard : sur logement d'urgence : Crous n'a pas cette vocation. Seulement sur Nancy et en septembre.

Q étudiant (Angus) : utiliser assoc pour relai de communication pour prévention

Q Julien : rappel logement urgence est un besoin important. Sur Metz peut être en péril. J'entend que cela n'est pas la vocation du CROUS, mais ailleurs par exemple, la municipalité de Strasbourg met à dispo 80 places (mais forte pression)

Q Stéphanie : ça serait utile que les scolarités soient informées des places disponibles et des personnes contact. Voir comment transmettre les informations aux étudiants en situation de grande précarité. C'est toujours dans l'urgence qu'il faut trouver des solutions rapides, et souvent temporaires.

R : le SSE a un accueil téléphonique sur les sites de 08h à 17h.

A l'ENIM, on dépend du CROUS, pas du SSE et donc pas des AS de l'UL; Il faudrait rappeler à toutes les scolarités de quel service elles dépendent.

Q Julien : comparaison dotation du SSE UL par rapport à d'autres universités ?

R : j'ai pas l'info

Q Julien : est-ce que le privé (pris en charge) contribue au SSE

R : oui on est dans une relation contractuelle

Q Julien : rencontré pro de santé qui a dit qu'il n'y a que 2 généralistes à Nancy qui prend nouveaux patients.

R : participer à l'organisation des réseaux de santé permet d'avoir des places. Existe liste par métropole de Nancy mis à dispo de SSE. Metz fait aussi des actions pour mettre des places à dispo des étudiants.

Q Sandrine : sujet santé mentale, compliqué à Epinal : comment on fait quand on a un étudiant qui a besoin d'un suivi mental.

R : pas censé intervenir sur la prise en charge. mais ça nous concerne. Peut mettre en place télé-entretien. Existe dispositifs pour prise en charge de l'urgence qui fonctionnent. Existe un dispositif santé psy étudiant.

Stéphanie : Il faut communiquer les dispositifs aux scolarités

7. Bilan CVEC 2024 (avis)

Année 2024 arrive un peu tard.

2024, on a une hausse d'effectifs et une baisse de recettes, dû à changement législatif (disparition du groupe 2 : établissements privés). Manque à gagner entre 36 et 12 k€. Encaisse 4 167 796 € pour 56536 étudiants.

Depuis 2018, cumul de 27 millions d'€

Fin 2024, non consommation de 1 328 164 €, dont 946 706 € montants fléchés.

Dépenses services : exécution de 100 %

Programmes : exécution de 98 %

Fond d'investissement : 1 349 303 € dépensés : Gymnase Metz-Saulcy (1 240 000 €), Capsule St Dié (9 303 €), MDE Metz Saulcy (100 000 €). 709 169 € disponibles

Projet MAVA : 770 k€ en 2025

Rectorat autorise à valoriser 2 projets : Gamelle étudiante et automne du handicap multi campus.

Entamé cycle de communication via instagram "vie étudiante" pour montrer comment rentabiliser la CVEC.

Q Elliott : emploi à côté de ses études c'est + d'échec. Les élus UNEF contestent le choix de l'UL d'appliquer les droits différenciés aux étudiants extracommunautaires, pour eux c'est de l'hypocrisie.

R : respecte la loi, l'UL met en œuvre les exonérations dès qu'elle le peut

R : en dessous d'un certain seuil, il y a une corrélation bénéfique entre emplois étudiant (inférieur à mi-temps et lié aux études) et réussite universitaire. Certains emplois sont compatibles et bénéfiques pour les études, par exemple les étudiants en master MEEF qui sont dans les écoles.

Pour autant, il faut plus de bourses, pour les étudiants qui sont contraints à travailler dans des emplois de plus en plus incompatibles avec les études.

Elliott : oui, on parle bien des contrats en fast food, les contrats étudiants de quelques heures par semaine ne combinent pas les manques et ne compensent pas les bourses qui sont trop faibles.

Q Espoir : le nombre d'emplois à diminuer, mais on constate une hausse des heures. Il y a un risque si on suremple nos étudiants dans la réussite de leurs études.

R : contrats courts, en composante pour de l'accueil, mais aussi 60 heures par mois à Koltes sur 10 mois sont possibles (670 h max par contrat étudiant/an)

vote : 6 refus de vote (élus SNPTES UNSA, et Espoir) et 1 abstention

8. FSDIE

8.1 Subvention FSDIE 5^e session (avis)

Excuses du VPE sur l'envoi tardif des documents.

Je peux vous assurer que les délais entre les prochains comités et les CVU vont être modifiés pour permettre que les documents soient reçus dans les délais requis.

La démocratie universitaire et le respect des élus me tient à cœur..

5ème et dernière session : 67136 € soit 11 % de l'enveloppe totale initiale.

Toute l'enveloppe n'est pas consommée cette année, cela est dû au fait que l'enveloppe 2025 avait été augmentée par rapport à celle de 2025 de 100 000 €. Comme dans le même temps les critères ont été resserrés, la totalité de l'enveloppe n'a pu être consommée.

83750,95 € demandés pour 1 677 937,96 € de montant total de projets.

50 demandes de subventions projet mais 8 projets refusés, 44 demandes de fonctionnement et 0 refusés.

Q : merci bilan annuel. Combien de nouvelles associations ? Bilan par Collégium et composantes ?

R : ok je le fais en début 2026

L'UL est aujourd'hui l'Université qui a le plus d'associations labellisées. On peut être satisfait du paysage associatif.

Q / présentation des actions originales et innovantes ?

R : oui, avec la com

Vote : 1 abstention

8.2 Critères FSDIE 2026 (avis)

Les critères sont le fruit d'un travail collégial et de longue haleine, ils ont déjà été travaillés deux fois.

Ils sont "un peu plus gentils" et plus ouverts que 2025.

Q Stephanie : sur les frais de fonctionnement qui sont faibles au regard de certaines charges, 300€ quand les assurances sont déjà de 250 € cela peut être juste.

R : pas augmenté fonctionnement pour lutter contre "asso fantômes" Mais on voit bien que cela n'a pas d'effet. + mise en place d'une charte

Q Stephanie : p6 : question des valeurs, devrait être au début, comme principe de base.

Q Julien : il manque une information sur ce qu'est le comité et quelle est sa composition. Pas nominative, mais les règles sur qui y est nommé. La personne qui dépose un dossier doit pouvoir savoir qui compose ce comité.

Il faudrait qu'aucune association qui dépose un dossier ne puisse examiner une demande qu'elle a formulé.

vote : 6 refus (élus SNPTES UNSA, et Espoir)

9. Projets VU

9.1 Subvention Projet VU 4^e session (avis)

11 projets déposés, en augmentation, avec dépôt de projet par les laboratoires pour médiation scientifique.

Total des demandes 29 243 €

Proposition CVEC : 7 732 €

Proposition hors CVEC : 7772,50 €

2 refus et 1 report

Demande ENSIC : le comité a estimé que le coût était surestimé.

Chœur des personnels : pas suivi la demande pour la partie équipement

IUT st Dié : déplacement de 3 étudiants lié à protection environnement : pas suivi car somme trop importante pour seulement 3 étudiants concernés

vote : 1 abstention

9.2 Critères Projet VU 2026 (avis)

Critères discutés dans les deux derniers comités VU.

Le VP CVU entend la demande de modifications, et effectivement il pourrait être souhaitable d'harmoniser les deux documents FSDIE et VU.

Q Stéphanie : remarque de forme sur "d'une part..." mais il manque "d'autre part..."

On écrit une part c'est la CVEC et une part ce n'est pas la CVEC, ce n'est pas clair.

Les 3 mois de délais pour le bilan d'activités, je l'ai déjà demandé de manière récurrente, c'est hors vacances scolaires, sinon il est difficile de fournir notamment les co-financements qui pourraient ne pas avoir été versés du fait des vacances d'été.

Pourquoi les associations hors étudiantes ne peuvent pas être labellisées asso UL ? par exemple, sur le challenge handicap et transition écologique que je porte, je serai d'accord d'avoir une labellisation et un engagement.

Je voudrais un vrai débat de fond sur les critères.

Le VP CVU pense que le conseil n'est pas le lieu pour en discuter. Il est urgent d'avoir un texte pour un an. On pourra revoir les critères l'an prochain.

Directeur DVUC : le critère d'exclusion c'est vous ne pouvez pas aller sur critères FSDIE, allez en projet VU. Ça va être difficile de créer un label pour des associations pas étudiantes. Tout est prévu pour les assos étudiantes.

SD : oui, mais on est un conseil de la vie universitaire, pas de la vie étudiante.

R Pdt : ça coûte de labelliser. Souhaitait déployer des moyens en faveur de la vie des personnels sur le mandat, mais je n'en ai pas été capable. On ne peut pas calquer la labellisation des associations de personnels (prendre plus de précautions) sur celle des associations étudiantes

vote : 6 refus (élus SNPTES UNSA, et Espoir)

Fin du conseil 17h30

Vos élus SNPTES :

Antoine Bonnefoy

Stéphanie Dap

Anne Laplace-Chassard